



Société pour l'Ordinateur et les Férus de Technique

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du jeudi 30 avril 2026

Lieu : Trélex, salle informatique

Heure : 20h00

24 personnes sont présentes

9 personnes se sont excusées

L'ordre du jour est le suivant :

1. Accueil et bienvenue
2. Approbation du PV de l'assemblée générale du 8 mai 2025 (il se trouve sur le site)
3. Rapport du président
4. Approbation des comptes 2025
 - a) Présentation des comptes
 - b) Rapport des vérificateurs des comptes
 - c) Approbation des comptes et décharge au comité
5. Fixation des cotisations
6. Election du comité
7. Election de deux vérificateurs des comptes
8. Propositions du comité
9. Propositions individuelles
10. Divers

1. **Accueil et bienvenue.** Le président Jean-Marc Bonvin salue l'assemblée et remercie les personnes présentes pour leur participation à cette avant-dernière AG du club.

2. **Approbation du PV de l'assemblée générale du 8 mai 2025.** Il n'appelle pas de remarque et est approuvé à l'unanimité.

3. **Rapport du président.** Il y avait encore 89 membres actifs en 2025. A ce jour, seules 51 cotisations ont été payées dont 8 familles. Le président relève que la participation aux soirées techniques est assez faible, mais estime que ça vaut la peine de continuer à les organiser. Le fait de s'inscrire à l'avance et d'expliquer les problèmes rencontrés permet au président de s'organiser. Les soirées cinéma sont bien fréquentées, des demandes ont été faites pour que ces soirées puissent continuer après la dissolution du club Soft. Le président voit ce qu'il est possible de faire. Les soirées à thèmes sont peu fréquentées, il y a plus de monde les après-midis, mais ces formations sont importantes pour se tenir au courant des changements, des dangers du web, des usurpations d'identité, de la prévention des arnaques, etc... Ce sont certes des cours assez pointus, mais importants. Une AG se tiendra en novembre pour finaliser la dissolution du club Soft pour fin 2026. Cette assemblée est importante et donnera décharge au comité. Des ordinateurs, certes plus tout récents, seront

à donner. Ils fonctionneront sous Linux et pourront encore fonctionner plusieurs années. Linux est un peu plus compliqué à utiliser mais pas du tout impossible. Pour l'instant 2 ordinateurs ont été demandés, il suffit de contacter Jean-Marc. Les ordinateurs seront disponibles en novembre, mais il faut s'inscrire maintenant. Il en va de même pour les chaises de bureau et autre matériel. Tout ce qui n'aura pas trouvé preneur finira à la déchèterie. Monsieur Gottlieb Dubler accepte de rejoindre Messieurs Claude-André Depallens et Jean-Marc Bonvin pour finaliser la liquidation du club Soft.

4. Approbation des comptes 2025

a) Présentation des comptes. Le caissier René Volery résume la situation : comptes 2025, recettes CHF 4'200.00, dépenses CHF 12'000.00 donc perte proche de CHF 8'000.00. Bilan initial CHF 30'000.00, bilan final CHF 22'000.00. Les postes principaux sont toujours le loyer, l'enseignement et Swisscom.

b) Rapport des vérificateurs des comptes. Ils ont été vérifiés par Mme Monique Fontaine en janvier. Comme elle est absente c'est Claudia Michaud qui lit le rapport. Les conclusions recommandent d'approuver les comptes et de donner décharge au comité. Le caissier est remercié pour la bonne tenue des comptes.

c) Approbation des comptes et décharge au comité. Madame Edith Dufour demande pour quelle raison les comptes n'ont été vérifiés que par une seule personne. Cette interrogation est fort pertinente puisque Madame Michèle Allaman avait été élue vérificatrice lors de l'AG du 8 mai 2025 et Monsieur Olivier Monge remplaçant. Le comité ne peut que dire « Oups ! ». L'assemblée étant conciliante, elle accepte d'approuver les comptes 2025 et d'en donner décharge au comité, malgré cet oubli.

5. Fixation des cotisations. Pas de changement.

6. Election du comité. Il n'y a pas de candidats autres que les 5 membres du comité actuel. Ils sont donc réélus.

7. Election de deux vérificateurs des comptes. Mesdames Monique Fontaine et Michèle Allaman acceptent un nouveau mandat, Monsieur Olivier Monge sera le suppléant.

8. Propositions du comité. Geneviève Henet propose de finir le club de manière festive. Elle a déjà cherché des idées, mais tient à s'assurer qu'il y aura suffisamment de membres présents lors de cette fête. Il faudrait être une quarantaine, à moins, il n'y aura pas de festivités. La question sera posée à tous les membres par mail. Une participation de CHF 30.00 sera demandée, le club payant la plus grosse part. Il est possible de venir accompagné en payant la part entière de son invité. Geneviève est à la recherche d'un lieu, des propositions sont faites par l'assemblée. Affaire à suivre. Un grand merci à Geneviève pour son gros travail d'organisatrice.

9. Propositions individuelles. Il n'y en a pas.

10. Divers. Pas de divers. La séance est levée à 20h57 et est suivie d'un apéritif.

Le président

La secrétaire

Jean-Marc Bonvin

Danièle André